



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LA CFDT NÉGOCIE LA NAO ! N°2

La CFDT revendiquait les tickets restaurant !

La CFDT les a obtenus !

La CFDT soutient depuis plusieurs NAO la possibilité pour les salariés du siège d'avoir compte tenu du contexte d'adhésion au RIE et du coût en droit d'accès de 7,07€ la possibilité de maîtriser leur choix en matière de restauration !

La CFDT lors de notre communication par tract de janvier portait comme revendication de répondre aux attentes des salariés en négociant deux possibilités d'accès à la restauration.

Aujourd'hui c'est possible, car enfin la direction répond à cette attente, en octroyant, sous conditions, les tickets restaurant, tant revendiqués par la CFDT.

Chaque salarié pourra selon son choix bénéficier soit des tickets restaurant, soit de rester sur le système actuel pour l'accès au RIE.

La CFDT demandera des bilans réguliers pour contrôler la mise en place des tickets restaurant et si vous rencontrez des problèmes lors de la mise en œuvre n'hésitez pas à informer la CFDT.

Pour cela, n'hésitez pas, avec votre smartphone, à suivre le Flash-code.

Cfdt:
SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Section CFDT STP
janvier 2016

AGIR SUR LE POUVOIR D'ACHAT : LA CFDT NÉGOCIE LA NAO !

La CFDT, de manière récurrente dénonce chaque année lors des négociations annuelles obligatoires (NAO) cette ponction sur le droit d'accès au RIE sur l'établissement de Bercy.
Pour 2016, ce droit d'accès est monté à 7,08€, rien que pour pouvoir actionner la poignée de la porte d'accès.
Incroyable mais vrai !!!

Les salariés et la CFDT réitérent à nouveau leur demande pour que cette ponction hors norme, soit prise entièrement en charge par l'entreprise. L'obligation d'y accéder pour déjeuner n'est pas équitable au regard des autres établissements.

- Pourquoi notre établissement serait il différent des autres ?
- Pourquoi ne disposerions nous pas des mêmes droits, à savoir le libre choix entre les tickets restaurant et le RIE sans droit d'accès ?

Nous espérons enfin que la voie de la sagesse de l'entreprise soit au rendez-vous annuel et que la voix des salariés soit entendue. Les arguments de l'entreprise, non convaincants encore aujourd'hui, seront passés à la moulinette, pour trouver un réel terrain d'entente (accord d'entreprise) et la CFDT sera force de proposition.

Les salariés du Siège sont suffisamment responsables pour définir leur choix en leur âme et conscience. Les lobbyings de l'entreprise et de la direction pour valoriser les mauvais cotés du changement et l'octroi des chèques déjeuner n'ont pas lieu d'être ! Nous contestons toutes formes de pression de la direction pour dissuader les salariés de changer d'orientation...

Vous pouvez compter sur la détermination de la CFDT. Nous vous tiendrons informés tout au long de la négociation salariale sur l'évolution de la situation. Restons mobilisés, restons uni !... A suivre.

La CFDT revendique les tickets restaurant !

La CFDT veut donner le choix aux salariés de deux services de restauration négociés et encadrés : RIE et Chèques déjeuner !

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdfs3c.org

Cfdt: Résolument tournée vers l'avenir

